



ORGANISME DE FORMATION BPPF

Périmètre de marché

Nos périmètres de marchés sont à la fois géographiques et par métier.

Nos formations sont proposées aux :

- demandeurs d'emplois, dans le cadre d'une reconversion ou d'accès à certains emplois tel que la sécurité, l'aide à la création d'entreprise...
- salariés de petites et moyennes entreprises, d'autos entrepreneurs,
- ateliers où sont effectués des travaux dangereux,
- chantiers occupant 20 personnes au moins pendant plus de quinze jours, où sont effectués des travaux dangereux,
- Secteurs industriels
- Secteurs des ERP
- Secteurs tertiaires
- Secteurs de branches

En résumé, nos formations intéressent un large secteur d'activité au caractère obligatoire ou pas, sensible à la sécurité et la prévention au travail.

Nos formations sont proposées essentiellement sur le département de la Réunion. Mais dans le cas d'une demande spécifique nous pourrions intervenir dans les pays limitrophes du département.

Nos formations proposées sont certifiantes et dans le cadre du CPF celles-ci peuvent faire l'objet d'une prise en charges d'un OPCO.